



Rapport intermédiaire 2 révisé

Périodes de trois mois et de six mois terminées
le 31 décembre 2007

Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation de la situation financière révisés.

L'information qui suit doit être lue à la lumière des états financiers vérifiés pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007, et les notes connexes, lesquels ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada

Le présent Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière pour le deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2007 tel que soumis par la direction à partir de l'information disponible en date du 24 octobre 2008, remplace et annule le Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière pour le deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2007 daté du 27 février 2008 en raison des retraitements suivants.

La modification et le retraitement de ces états financiers intérimaires ont pour but de refléter une méthodologie révisée quant à la rémunération à base d'options et le moment auquel la dépense correspondante à l'octroi de ces options doit être reconnue aux états financiers. Ainsi, la moyenne pondérée de la volatilité devant être utilisée pour le calcul de la juste valeur des options octroyées devra être augmentée de 60% à 95% et la dépense relative aux 2 000 000 d'options octroyées le 25 octobre 2007 à un prix de levée de 6,80\$ l'action devra être reconnue non pas, dans la période où ces options ont commencé à pouvoir être exercées (c'est-à-dire au cours de la période terminée le 31 mars 2008 tel que l'avait présentée la Société dans ses états financiers intérimaires), mais plutôt, dans la période où elles ont été octroyées (soit la période terminée le 31 décembre 2007) et ce, sur une base linéaire.

La charge de rémunération à base d'actions augmente donc de 1 287 073 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007. Ainsi, la perte nette, le résultat étendu (négatif) et le surplus d'apport de la Société pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 augmenteront de 1 287 073 \$ pour s'établir à 5 157 480 \$ ou 0,10 \$ par action, à 5 093 396 \$ et à 3 399 342 \$ respectivement.

À nos actionnaires,

Le deuxième trimestre a été marqué par une nouvelle série d'initiatives et de développements importants, dont plusieurs ont eu lieu au cours des mois d'octobre et de novembre 2007, et vous ont déjà été présentés dans notre précédent rapport intermédiaire publié à la fin novembre 2007. Parmi les développements réalisés depuis décembre dernier, nous aimerions souligner tout d'abord les résultats de l'étude menée conjointement par le D^{re} Laura Batista de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et le Centre de développement du porc du Québec inc., publiés en décembre 2007. Cette étude a démontré la capacité du filtre à air antimicrobien Noveko^{MC} d'empêcher l'introduction du virus causant le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) aux bâtiments des fermes d'élevage de porcs. L'on sait que les dommages majeurs causés par ce virus s'expriment en pertes annuelles de centaines de millions de dollars pour l'industrie porcine nord-américaine. Il y a donc tout lieu d'être fiers d'avoir mis au point ces filtres à air antimicrobiens brevetés, qui sont une arme efficace et économique contre divers agents pathogènes, dont le virus causant le SRRP. Ainsi, le filtre à air Noveko^{MC} peut s'intégrer parfaitement à tout protocole de biosécurité implanté dans des fermes d'élevage,

notamment de porcs et de volaille. À cet effet, rappelons que nous effectuons actuellement un projet de démonstration de nos filtres à air antimicrobiens dans une grande ferme d'élevage de porcs en Chine, avec l'appui des autorités gouvernementales concernées.

Les résultats de cette étude ont été fort bien accueillis par la firme Monitrol inc., avec laquelle nous avons une entente de distribution exclusive, depuis avril 2007, pour la distribution de nos filtres en Amérique du Nord. Ces résultats permettent à Monitrol d'intensifier le développement de ce marché qui regroupe plus de 60 000 fermes d'élevage au Canada et aux États-Unis, sans compter le Mexique – chacune d'elle ayant de quelques unités à plusieurs centaines de bâtiments. Au début de février, nous avons d'ailleurs concrétisé des ventes de 0,5 million \$ à des producteurs de porcs du Canada et des États-Unis, et pour faire face à une demande croissante, Monitrol vient de passer à Noveko inc. une nouvelle commande de 5 000 filtres incluant leurs structures de support, ce qui représente des ventes additionnelles de 2,0 millions \$. Afin de soutenir les efforts de développement de marché en Amérique du Nord, nous avons entrepris la production de 10 000 structures et filtres à air antimicrobiens, dont 5 000 sont déjà commandés par Monitrol inc.

Nos démarches de mise en place de réseaux de distribution pour les masques antimicrobiens Noveko^{MC} se poursuivent et portent fruit. Nous allons pénétrer le marché des soins dentaires au Canada et aux États-unis avec nos produits brevetés, qui constituent une nouvelle génération de masques répondant à des normes d'hygiène et de prévention inégalées pour les cabinets dentaires. En janvier 2008, nous avons établi une entente exclusive avec la Société A.R. Medicom inc., un chef de file nord-américain spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits jetables haut de gamme destinés, entre autres, au marché professionnel des soins médicaux et dentaires. Medicom utilisera notre technologie antimicrobienne brevetée pour fabriquer des masques chirurgicaux antimicrobiens, dont elle assurera la distribution au marché des soins dentaires du Canada et des États-Unis. Pour ce faire, Medicom met à contribution un réseau de quelque 300 partenaires distributeurs, parmi lesquels des sociétés de réputation mondiale spécialisées dans les fournitures, équipements et services aux professionnels de la dentisterie. Nous comptons recueillir les premières retombées de cette entente en 2008, sous forme de royalties.

Autre concrétisation obtenue récemment à la suite de nos démarches de commercialisation : la filiale SyMa a commencé à pénétrer le marché des hôpitaux. Elle vient de réaliser ses premières ventes de produits Azuro^{MC} à un important centre hospitalier de Montréal, pour un montant de 50 000 \$. De plus, SyMa élargira et intensifiera son développement du marché des pharmacies, puisqu'au cours du mois de février, elle a conclu une entente exclusive avec Magnum Pharmaceuticals Inc., une firme spécialisée en gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques et connexes. Cette nouvelle entente lui permet d'étendre la commercialisation de la gamme Azuro^{MC} à l'ensemble du marché canadien des pharmacies, qui représente également un important marché pour SyMa.

Nous sommes très heureux d'avoir franchi récemment une étape importante en vue d'une acquisition stratégique à Taiwan, qui nous permettrait d'assurer et de contrôler notre production de filtres à air antimicrobiens et de pénétrer de nouveaux marchés. Il s'agit de l'entreprise Purer Life, que nous connaissions déjà pour être un fournisseur de Noveko inc. Purer Life a l'avantage d'avoir développé une technologie de tissage innovatrice et brevetée, permettant de fabriquer une fibre tridimensionnelle dont les caractéristiques d'efficacité de filtration, de solidité et de durabilité en font un matériau de base unique, en particulier pour nos filtres à air antimicrobiens, mais aussi pour d'autres applications potentielles, actuellement à l'étude par Purer Life. Nous prévoyons la clôture de cette transaction d'ici la fin avril 2008, à la suite de quoi nous projetons de relocaliser l'usine dans sa région afin d'en accroître la capacité de production pour répondre à notre propre demande de tissu filtrant, mais aussi pour exploiter le potentiel que présentent les applications découlant des brevets et des demandes de brevets de Purer Life. Les modalités de cette transaction sont décrites à la rubrique « Événements postérieurs au bilan » présentée dans ce rapport.

Parallèlement à ces développements, nous suivons de près l'évolution du dossier de Noveko inc. auprès de la FDA. Nous rappelons qu'en décembre 2007, Noveko inc. avait obtenu l'approbation de la FDA sur une série de protocoles de tests clés pour les masques antimicrobiens Noveko^{MC}. Depuis, les dernières formalités progressent normalement afin de compléter le dossier de « Soumission » 510(K), qui permettra à Noveko inc. de devenir la première entreprise à commercialiser un masque chirurgical antimicrobien approuvé FDA.

Au cours des prochaines périodes, nos objectifs demeureront les mêmes que ceux fixés en début d'exercice, soit la concrétisation de nos démarches, l'augmentation des ventes et la réalisation de profits. Les développements accomplis jusqu'à présent sont tous porteurs de croissance et nous les poursuivrons avec détermination et confiance.

Rapport de gestion au 31 décembre 2007

(Analyse par la direction des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et de la situation financière)

Description des activités au 31 décembre 2007

Noveko International inc. (« Noveko » ou la « Société ») détient quatre filiales, soit **S.A.S. ECM** (France) (« ECM »), **Bolduc Leroux inc.** (« BLI »), **Noveko inc.** et **Laboratoire SyMa inc.** (« SyMa »).

Par l'entremise de ses filiales, Noveko oeuvre dans les secteurs suivants :

- le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux ;
- la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier ; et
- le développement et la commercialisation de produits dans les domaines biomédical et environnemental.

ECM est spécialisée dans le développement et la commercialisation d'échographes portatifs en temps réel, pour les médecines animale et humaine. Ces échographes servent à améliorer le rendement des élevages en facilitant le diagnostic des pathologies animales, le suivi de la gestation et l'évaluation de la masse adipeuse des animaux afin d'optimiser la qualité de la viande. ECM a aussi développé une technologie d'échographie portative pour la médecine humaine servant aux examens cardio-vasculaires, gynécologiques, abdominaux et de la prostate. Cette technologie présente un fort potentiel en regard de la médecine ambulatoire et des soins de santé dans les pays en développement. Outre l'aspect novateur et l'excellent rapport qualité/prix de ses produits, le principal avantage différenciateur d'ECM dans le marché des échographes portatifs réside dans le fait que ses appareils sont conviviaux et alimentés à piles, ce qui permet une utilisation pratique et efficace en clinique comme sur le terrain. Ces caractéristiques positionnent ECM dans des niches bien précises du marché, dont plusieurs pays en voie de développement, où les grandes entreprises concurrentes sont absentes. La plupart des composantes sont fabriquées en sous-traitance, l'assemblage des produits est assuré par ECM et la commercialisation à l'échelle mondiale est effectuée principalement par des agents et des distributeurs indépendants.

BLI est spécialisée dans la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier selon les spécifications et dessins du client ; par ailleurs, elle a développé et commercialise une gamme de tables d'aspiration des polluants à la source pour divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques.

Noveko inc. développe les activités biomédicales et environnementales de la Société, notamment sa technologie de filtration antimicrobienne brevetée et ses produits dérivés. En mai 2006, la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko inc. a obtenu le brevet du *United States Patent and Trademark Office*, et à la fin juin 2007, elle a été brevetée par le *Bureau des brevets eurasiens* situé à Moscou. Noveko inc. est en attente de brevets similaires au niveau international. En août 2007, la filiale a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada lui permettant d'entreprendre la commercialisation de ses produits sur le marché canadien.

Noveko inc. a entrepris la commercialisation des deux grandes lignes de produits dérivés de cette technologie, soit les masques antimicrobiens destinés au secteur des soins de la santé, aux compagnies pharmaceutiques et au grand public, et les filtres à air antimicrobiens pour les bâtiments agricoles, les établissements de santé, les édifices commerciaux, immeubles et résidences.

SyMa fabrique la gamme de produits Azuro^{MC} comprenant actuellement un gel désinfectant pour les mains s'utilisant sans eau, doté d'émollients et éliminant 99,9 % des microbes en 4,6 secondes ainsi que trois autres produits exclusifs, soit le Azuro^{MC} Pieds, désinfectant pour les pieds, le Azuro^{MC} Vapo, désinfectant pour les surfaces et le Azuro^{MC} Medical. Les produits Azuro^{MC} sont distribués au Québec depuis novembre 2005. Ces produits s'adressent aux commerces de détail et aux secteurs corporatif, gouvernemental et de la santé. Ils sont également disponibles sous étiquettes privées à des fins de cadeaux corporatifs, levées de fonds, tournois de golf, etc.

Noveko inc. a débuté ses activités en septembre 2002 et les actions de Noveko International inc. (symbole boursier EKO) sont cotées à la Bourse de croissance TSX depuis le 3 février 2004.

Stade de développement de l'entreprise

Depuis sa création, la Société s'est concentrée sur la mise en place d'une structure opérationnelle et d'une équipe dédiée à la croissance, l'élaboration et la mise en application d'une stratégie de croissance, la réalisation d'acquisitions stratégiques, ses activités de recherche et développement, l'établissement d'alliances stratégiques en Amérique du Nord et en Asie, la mise en marché de nouveaux produits ainsi que divers financements par débentures convertibles, financement bancaire et placement privé.

AVANT-PROPOS SUR LE RAPPORT DE GESTION

Portée du rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko. Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de Noveko pour le deuxième trimestre et les six premiers mois terminés le 31 décembre 2007, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 décembre 2006, de même que des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes afférentes pour le trimestre et le semestre terminés le 31 décembre 2007.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont les rapports intermédiaires et le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 2007, les rapports annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de Noveko (www.noveko.com).

Dans le présent rapport de gestion, « Noveko International inc. », « Noveko » ou la « Société » désigne, selon le cas, Noveko International inc. et ses filiales et divisions, ou Noveko International inc. ou l'une de ses filiales ou divisions.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 27 février 2008, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers non vérifiés et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre et les six premiers mois terminés le 31 décembre 2007. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens. Le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR du Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices (« BAII »). Noveko utilise la mesure du BAII car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que le BAII n'est pas établi conformément aux PCGR, il pourrait ne pas être comparable au BAII d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion et certaines autres sections du présent rapport concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Noveko peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. La direction de Noveko tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de Noveko diffèrent sensiblement de ceux énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Noveko n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. *(Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2007)*

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} juillet 2007, la société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3251, *Capitaux propres*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Afin de se conformer aux nouvelles exigences de ces normes, la société a effectué les modifications suivantes à ses conventions comptables :

a) *Résultat étendu*

Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, introduit le concept du résultat étendu, lequel est calculé en incluant les autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les actionnaires, comme les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite dans chaque cas, des impôts. À la suite de l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés comprennent désormais un état consolidé du résultat étendu. Les états financiers comparatifs ont été retraités uniquement pour inclure l'écart de conversion lié aux établissements étrangers autonomes tel qu'énoncé par les règles de transition.

b) *Instruments financiers*

Les chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* traitent du classement, de la constatation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont désormais classés dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale et sont présentés en réduction des instruments financiers sous-jacents. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces nouvelles normes exigent que les instruments dérivés soient comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs évalués à leur juste valeur, sauf s'ils peuvent être exclus du traitement comptable propre aux instruments dérivés à titre d'achats ou de ventes ordinaires. Certains instruments dérivés incorporés dans des contrats hôtes doivent être comptabilisés séparément à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé et du contrat hôte ne sont pas étroitement liés et que le contrat hôte n'est pas déjà comptabilisé à la juste valeur. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société :

- Les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les placements immigrants investisseurs et les prêts immigrants investisseurs sont classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Cette modification a entraîné une diminution des placements temporaires de 19 105 \$ et une augmentation du solde d'ouverture du déficit de 12 988 \$, net des impôts futurs ;
- Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société ;
- Le découvert bancaire, les avances bancaires, l'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et les charges à payer, la portion à court terme de la dette à long terme, la dette à long terme et les débiteurs convertibles garantis sont classés comme autres passifs financiers. Cette modification a entraîné une diminution des frais de financement reportés (qui étaient auparavant inclus dans les autres éléments d'actif) de 163 096 \$, une augmentation des débiteurs convertibles garantis de 23 755 \$ et une diminution du solde d'ouverture du déficit de 16 149 \$, net des impôts futurs.

c) Capitaux propres

Le chapitre 3251, *Capitaux propres*, définit les normes de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée à la suite de l'application du chapitre 1530, *Résultat étendu*.

d) Couvertures

Le chapitre 3855, *Couvertures*, établit les critères qui régissent l'application de la comptabilité de couverture, définit comment la comptabilité de couverture doit être appliquée aux termes des stratégies de couverture permises et précise les informations devant être fournies. Cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la société pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 décembre 2007.

INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 décembre 2007 et 2006

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

	Trois mois		Six mois	
	2007	2006	2007	2006
Revenus	3 809	3 474	6 611	6 362
Bénéfice brut	1 612	1 600	2 556	2 849
BAAII (bénéfice (perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices)	(2 780)	131	(4 732)	279
Perte nette	(2 962)	(340)	(5 157)	(699)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,06)	(0,01)	(0,10)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation (en milliers)	53 728	41 212	52 713	40 500

Données relatives au bilan

	31 décembre 2007	30 juin 2007
Actif total	49 242	42 243
Avoir des actionnaires	34 183	27 351
Dette totale portant intérêt ⁽¹⁾	7 211	8 367
Espèces, quasi-espèces et placements temporaires	13 397	16 960

(1) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débetures convertibles.

FAITS MARQUANTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice 2006

Financement bancaire – Le 10 novembre 2005, la Société a conclu un financement bancaire d'un montant de 1,9 million \$ (composé d'un prêt à terme de 1,7 million \$ et d'un crédit d'exploitation de 0,2 million \$), garanti par l'octroi de diverses hypothèques sur l'ensemble des éléments d'actifs, corporels et incorporels, présents et à venir, de la Société et de ses filiales. Investissement Québec a octroyé au prêteur une garantie de prêt sur une portion du prêt à terme. En considération de cette garantie de prêt, la Société a attribué à Investissement Québec 365 625 actions catégorie A, d'une valeur de 117 000 \$.

Les produits d'ECM vendus dans 50 pays – En octobre 2005, ECM a mis en marché l'Agroscan A14, destiné à l'échographie bovine, ovine et caprine, complétant ainsi sa gamme d'échographes Agroscan, qui est la plus vaste gamme d'échographes portatifs vendue principalement dans des pays de la Communauté européenne, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Mise en marché d'une gamme de produits environnementaux par BLI – En mai 2006, BLI a mis en marché une nouvelle gamme de produits environnementaux, conçue et développée par son équipe, soit cinq tables d'aspiration des polluants à la source destinées à divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques. Cette innovation est issue de trois années de recherche et développement et répond à d'importants besoins de récupération à la source de déchets de fabrication industriels et commerciaux. BLI poursuit le développement de ce marché à potentiel intéressant avec la contribution de distributeurs américains.

Acquisition de Lapjack (Canada) Ltée – Le 28 avril 2006, Noveko a annoncé la clôture de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Lapjack (Canada) Ltée (« Lapjack ») et de sa filiale Bolduc Leroux inc. (« BLI »). Le prix d'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Lapjack a été acquitté par la Société par le paiement à M. Alain Bolduc de la somme de 0,5 million \$ et par l'émission à celui-ci de 7 millions d'unités, chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action et ce, jusqu'au 28 avril 2008. Toutes les actions catégorie A ainsi émises par Noveko à M. Alain Bolduc ont fait l'objet d'une convention d'entiercement (titres de valeurs) tel que prévu par les Politiques de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »). Selon le contrat d'acquisition, ces titres seront libérés de l'entiercement de la façon suivante : 10 % des titres libérés à la date du bulletin final de la Bourse approuvant l'acquisition et le solde à raison de 1/6 des titres restants, les 6^e, 12^e, 18^e, 24^e, 30^e et 36^e mois suivant la date du bulletin final de la Bourse. La Société a également acquis les 300 000 actions de catégorie E de BLI détenues par M. Alain Bolduc pour une somme de 300 000 \$.

La propriété de ces 300 000 actions de catégorie E a été transférée à Noveko à la date de clôture. Par ailleurs, il était entendu que le paiement du prix d'acquisition par Noveko devait être effectué seulement lorsque la demande de brevet américain relative à une technologie de filtre antibactérien aurait été accordée. Ce brevet a été accordé à BLI le 16 mai 2006. À la suite de la clôture de l'acquisition, le 28 avril 2006, M. Alain Bolduc a été nommé administrateur et vice-président, développement des affaires de Noveko.

Placement privé – Concomitant à l'acquisition de Lapjack, la Société a effectué un placement privé d'un minimum de 4 millions d'unités et d'un maximum de 6 millions d'unités, chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription (chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action et ce, jusqu'au 28 avril 2008). Le nombre total d'unités souscrites s'est élevé alors à 4,2 millions d'unités pour un montant total de 2,1 millions \$. Le 18 septembre 2006, la Société a annoncé la clôture de ce placement privé, à la suite de laquelle le nombre d'actions catégorie A de la Société émises et en circulation s'est élevé à 41 183 882 actions catégorie A.

Obtention du brevet américain pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko – Le 16 mai 2006, le *United States Patent and Trademark Office* a délivré un brevet intitulé « filtre à air microbicide » pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko issue de cinq ans de recherche et développement.

Exercice 2007

Émission d'unités – En septembre 2006, Noveko a émis 1,8 million d'unités pour un montant de 0,9 million \$. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un cinquième de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 1,00 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois suite à leur émission.

Modification du régime d'options d'achat d'actions – Le 10 novembre 2006, Noveko a modifié son régime d'options d'achat d'actions afin d'augmenter le nombre d'actions catégorie A pouvant être acquises en vertu du Régime à 8 242 776 actions catégorie A. Lors de l'assemblée annuelle tenue le 14 décembre 2006, les actionnaires ont ratifié la modification au Régime, qui a été également approuvée par la Bourse de croissance TSX. De plus, la Société a octroyé des options d'achat d'actions à des employés, des consultants et des administrateurs de la Société leur permettant d'acquérir 3,1 millions d'actions catégorie A au prix de 0,87 \$ par action, 550 000 actions catégorie A au prix de 1,31 \$ par action et 600 000 actions catégorie A au prix de 2,75 \$ par action. Ces options ne peuvent être exercées qu'à raison d'un sixième (1/6) par période de trois mois à compter de leur octroi.

Preuve d'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne de Noveko – Le 21 novembre 2006, Noveko a annoncé qu'elle avait obtenu la preuve de l'efficacité à 100 % de sa technologie de filtration antimicrobienne, utilisable dans des applications médicales, biomédicales, commerciales, industrielles et résidentielles. Les résultats des dernières phases de tests effectuées en mode dynamique (reproduisant la respiration humaine) ont été pleinement concluants, ouvrant la voie à la commercialisation prochaine des produits dérivés. Sous la supervision du Dr Konstantin Goranov, PhD en chimie des polymères, le Microbial-Resolution (Massachusetts) a effectué ces dernières phases de tests qui démontrent l'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne développée par Noveko, sur les quelque 200 colonies de bactéries testées. En plus de procurer une bioprotection de 100 % contre des bactéries et virus – dont la *Clostridium difficile* (C. Difficile), l'*Escherichia coli* (e.coli), les bactéries et virus causant la pneumonie, la *Legionella pneumophila* (cause de la maladie du légionnaire), les streptocoques, le *Bacillus anthracis* (cause de l'anthrax) et le virus de l'influenza (grippe), quelle que soit la souche existant actuellement – cette technologie présente d'autres avantages distinctifs. Entre autres, elle permet de fabriquer des masques lavables et réutilisables qui conservent leur entière capacité antimicrobienne et elle est applicable dans la conception de masques conventionnels répondant à la norme N-95, sans changer les méthodes de fabrication actuelles de ces masques.

Les caractéristiques de cette technologie représentent donc des atouts commerciaux majeurs dans un vaste marché à fort potentiel. Par ailleurs, en vue de l'application de cette technologie dans des systèmes de filtration de l'air pouvant être installés dans tout édifice du secteur de la santé ainsi que dans tout bâtiment public, commercial, résidentiel et agricole, Noveko a obtenu la certification de conformité à la norme ASHRAE Standard 52.2-1999 pour son prototype numéro B1F.AB1.150 BI-Antimicrobial.

Financement de 2,2 millions \$ – Le 29 décembre 2006, Noveko a conclu un financement de 2,2 millions \$ avec le groupe Quorum, sous forme de débentures convertibles portant intérêt au taux de 8 %. Ces débentures sont convertibles au gré du détenteur, en tout ou en partie, en actions catégorie A sur la base d'une action catégorie A pour chaque montant de 1,25 \$ en capital de ces débentures jusqu'au 29 décembre 2008, de 1,38 \$ jusqu'au 29 décembre 2009, de 1,52 \$ jusqu'au 29 décembre 2010 et de 1,67 \$ jusqu'à leur échéance, le 29 décembre 2011.

Partenariat pour le développement du marché asiatique – Le 16 janvier 2007, Noveko a établi un partenariat stratégique avec Unitam inc., une société de consultation établie à Montréal, Taipei et Beijing, dont la mission est d'introduire des entreprises nord-américaines auprès des marchés asiatiques. Ce partenariat a été établi en vue de la fabrication et de la distribution des masques et des filtres à air antimicrobiens de Noveko dans des pays tels que la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée, la Thaïlande et d'autres pays asiatiques.

Premières phases de production des masques antimicrobiens – Le 26 février 2007, Noveko inc. a débuté la production de masques antimicrobiens. En partenariat avec des fournisseurs clés américains, Noveko inc. a complété avec succès les tests manufacturiers et a procédé à la production de tissus pour la fabrication de produits filtrants bioactifs. Cette production initiale aura permis de fabriquer quelque 50 000 masques destinés en partie à des essais cliniques et à la commercialisation. Les essais effectués sur ces tissus ont confirmé que ces masques procureront une bioprotection de 100 %, soit une protection supérieure aux produits approuvés N-99, et ce, tout en présentant une réduction de poids de plus de 40 %, pour une plus grande facilité de respiration et un confort accru en ce qui a trait au contact de la peau. Cette production initiale de masques antimicrobiens a été assurée par la compagnie chinoise Suzhou Fangtian Industries Co. (www.chinamasks.com), important fabricant et distributeur d'un large éventail de masques aux États-Unis, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Spécifions que Noveko inc. conserve la totalité de la propriété intellectuelle de sa technologie antimicrobienne brevetée. Une partie de cette production aura servi également aux besoins du dossier de demande de certification 510(K) de la FDA, sous la supervision du Dr. Goranov. De plus, la firme CIBA® Experts Services (<http://www.cibasc.com>) assiste Noveko inc. dans la réalisation de ce processus. Par ailleurs, au cours de février 2007, le Dr. Goranov, s'est joint de façon exclusive et à temps plein à l'équipe de Noveko inc. à titre de chef de la direction technique.

Changements à la direction – Le 2 avril 2007, Noveko a annoncé plusieurs changements à la direction de la Société, effectués dans le contexte de ses développements internationaux et en prévision de sa croissance future. Ainsi, M. André Leroux, fondateur et président du conseil, président et chef de la direction, continue d'exercer les fonctions de président du conseil et chef de la direction de Noveko International inc. M. Alain Bolduc, antérieurement vice-président, développement des affaires et division industrielle de Noveko et président de la filiale BLI, a été promu président et chef des opérations de Noveko International inc. M. Gaston Lavallée s'est joint à l'équipe de Noveko International inc. à titre de vice-président, développement des affaires. Le 28 mai 2007, M. Jacques Tessier a été nommé vice-président et chef de la direction financière.

Entente de distribution exclusive – Le 11 avril 2007, Noveko a annoncé son entente de distribution exclusive avec Monitrol inc. (Boucherville, Québec), un chef de file nord-américain dans le domaine des logiciels et équipements de gestion de la ventilation pour les bâtiments agricoles disposant d'un réseau nord-américain de 300 distributeurs avec une force de vente de 1 500 agents commerciaux. En vertu de cette entente, Monitrol inc. agit en tant que distributeur exclusif des filtres à air antimicrobiens brevetés de Noveko pour le marché des fermes d'élevage de porcs et de poulets en Amérique du Nord. Ce marché représente actuellement quelque 125 millions de pieds linéaires de filtre à air et des revenus potentiels de l'ordre de 1,3 milliard \$ US pouvant provenir de la vente de ces filtres en Amérique du Nord. Avec ses filtres à air antimicrobiens, Noveko est confiante de réaliser une pénétration significative de ce marché dans les deux prochaines années.

Certification 510(K) de la FDA – En mai 2007, Noveko inc. a déposé une demande d'obtention de certification 510(K) auprès de la FDA pour ses deux masques antimicrobiens Noveko^{MC} 3xEZ et 5dEZR et a obtenu un numéro de dossier pre-IDE (investigational device exemption - dispense de la mise à l'essai d'un appareil expérimental) afin de compléter son dossier avec les plus récentes données. Noveko inc. a complété les derniers protocoles de tests en collaboration avec Ciba Expert Services et Nelson Laboratories (Utah, É.-U.) accrédités par la FDA et elle a obtenu l'approbation de la FDA pour ces protocoles.

Placement privé de 23 millions \$ – En juin 2007, Noveko a émis 9,2 millions d'unités en contrepartie d'un montant total de 23,0 millions \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 3,35 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois à la suite de leur émission. Ces fonds serviront à la commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens, au développement de nouveaux produits et à divers autres projets visant à stimuler la croissance de la Société.

Obtention d'un brevet eurasien – Fin juin 2007, le Bureau des brevets eurasien, situé à Moscou, a délivré un brevet pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko. Avec une population de près du double de celle des États-Unis, les États eurasiens représentent un marché considérable pour les masques et les filtres à air antimicrobiens de Noveko.

Exercice 2008

Acquisition d'un immeuble – En juillet 2007, Noveko a réalisé l'acquisition d'un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires exercent une influence notable sur la Société. Cette acquisition a été comptabilisée à sa juste valeur marchande et réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Acquisition de Laboratoire SyMa inc. – En juillet 2007, Noveko a clôturé l'acquisition de l'ensemble des actions de SyMa, spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène assainissants, soit les produits exclusifs antimicrobiens commercialisés sous la marque Azuro. L'acquisition a été réglée en contrepartie d'un montant de 0,5 million \$ en espèces et par l'émission de 745 156 actions catégorie A de la Société d'une valeur de 4,9 millions \$.

Obtention de la licence d'établissement de Santé Canada – En août 2007, Noveko a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada, lui donnant ainsi le feu vert pour la commercialisation sur le marché canadien de ses masques antimicrobiens destinés aux établissements de santé (hôpitaux, cliniques médicales, cliniques dentaires, etc.), à des organismes gouvernementaux, aux unités civiles de secours et au grand public.

Première commande de filtres à air antimicrobiens – En août 2007, Noveko obtient une première commande de 0,4 million \$ de filtres à air antimicrobiens auprès d'importantes fermes d'élevage de porcs en Ontario et aux États-Unis.

Première commande canadienne de masques antimicrobiens – En août 2007, Noveko obtient une première commande de 2,3 millions \$ de masques antimicrobiens auprès de Médi-Sélect, un chef de file dans le marché de la distribution de fournitures et d'équipements médicaux.

Conversion de débentures – En juillet et septembre 2007, des débentures convertibles pour un montant de 1 362 000 \$ ont été converties en 1 547 728 actions catégorie A.

Déménagement du siège social de Noveko – En septembre 2007, Noveko a déménagé son siège social de Lachine, Québec dans un édifice acquis au cours des derniers mois situé à Terrebonne, Québec afin de gagner en efficacité et de mieux accommoder la croissance future.

Entente avec China National Service Corporation – En octobre 2007, Noveko a établi une entente avec China National Service Corporation (« CNSC »), l'une des plus importantes sociétés d'état de Chine, spécialisée dans le développement de partenariats commerciaux internationaux et les services auprès d'entreprises internationales commanditées par le gouvernement de la République populaire de Chine. Cette entente vise à promouvoir la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko auprès des différents paliers du gouvernement chinois et organismes paragonnementaux des secteurs de l'alimentation et de la santé, d'obtenir les autorisations gouvernementales requises et de développer les réseaux de vente et de distribution en Chine afin de commercialiser les masques et filtres à air antimicrobiens de Noveko. CNSC a la responsabilité de l'application et de la surveillance des droits de propriété intellectuelle et marques de commerce de Noveko dans le marché chinois.

Équipement d'une première ferme d'élevage porcin en Chine avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko – En octobre 2007, Noveko a signé une entente de coopération avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan (province d'Anhui, Chine) pour équiper une première ferme d'élevage porcin avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko au cours des prochains mois en vue de démontrer la performance de cette technologie et de sa commercialisation à plus grande échelle.

Octroi d'options – Le 25 octobre 2007, des options d'achat d'actions ont été octroyées à des administrateurs, des consultants et des employés, permettant l'achat de 2 millions d'actions catégorie A au prix de 6,80 \$ par action. Le 12 décembre 2007, le conseil d'administration a approuvé l'octroi de 200 000 options d'achat d'actions à des employés clés, leur permettant d'acquérir des actions catégorie A au prix de 9,68 \$, représentant le cours de clôture des actions catégorie A en date du 11 décembre 2007. Ces options ne pourront être exercées qu'à raison d'un sixième (1/6) par période de trois mois à compter de leur octroi et viendront à échéance dans cinq ans.

Modification au régime d'options d'achat d'actions – Le 20 novembre 2007, la Bourse de croissance TSX a approuvé la modification au Régime d'options d'achat d'actions adoptée par le conseil d'administration de la Société, augmentant le nombre d'actions catégorie A pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options octroyées ou à être octroyées dans le cadre du Régime de 8 242 776 à 10 698 780 actions catégorie A. Cette modification au régime d'options d'achat d'actions a été approuvée par les actionnaires de Noveko lors de l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires tenue le 12 décembre 2007.

Licence d'établissement de Santé Canada et DIN délivrés pour les produits Azuro^{MC} de SyMa – autorisation de la FDA de commercialiser les produits Azuro^{MC} aux États-Unis – signature de deux ententes avec de nouveaux clients – En novembre 2007, SyMa a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada ainsi qu'un DIN (numéro d'identification) pour tous les produits de sa gamme, plus précisément le Azuro^{MC} Medical – ce qui lui permet de vendre ses produits dans les établissements de santé dans l'ensemble du Canada. SyMa a également reçu de la FDA l'autorisation de commercialiser ses produits Azuro^{MC} aux États-Unis. De plus, elle a conclu une entente avec METRO INC., en vertu de laquelle elle fournira la gamme de ses produits Azuro^{MC} aux supermarchés METRO et METRO Plus ainsi qu'aux marchés d'escompte Super C, soit à plus de 280 commerces actifs au Québec. SyMa a aussi signé une entente, d'une durée de trois ans, avec la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, selon laquelle elle fournira sa gamme de produits Azuro^{MC} aux réseaux des caisses et des centres de service Desjardins, soit à plus de 1 400 points de service Desjardins répartis au Canada.

Résultats probants des tests d'efficacité du filtre à air antimicrobien Noveko^{MC} destiné aux fermes porcines – En décembre 2007, Noveko a annoncé les résultats d'une série complète de tests menée conjointement par le D^{re} Laura Batista de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et le Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ). Cette étude a démontré la capacité du filtre à air antimicrobien breveté Noveko^{MC} d'empêcher l'introduction au bâtiment par voie aérienne du virus causant le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) — un virus qui infecte jusqu'à 90 % des troupeaux porcins dans certaines régions à forte densité animale, selon la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (2007), et causant des pertes annuelles de plusieurs centaines de millions \$ pour l'industrie porcine nord-américaine. Ainsi, la filiale Noveko inc. a mis au point une nouvelle arme contre les virus porcins, pouvant faire partie intégrante du protocole de biosécurité des fermes d'élevage de porcs et de volaille.

Événements postérieurs à la date du bilan

Renforcement de la direction de la filiale Noveko inc. – En janvier 2008, M. Gaston Lavallée, vice-président, développement des affaires de Noveko International inc., a été nommé au poste nouvellement créé de président et chef des opérations de Noveko inc. Compte tenu des développements importants réalisés au cours de la dernière année et en prévision de la croissance future de la filiale, la création de ce poste s'est avérée nécessaire. Préalablement, la présidence de la filiale était entièrement assurée par M. André Leroux, président du conseil et chef de la direction de Noveko International inc. Noveko inc. est donc dirigée depuis par M. André Leroux, qui agit à titre de président du conseil et chef de la direction de la filiale et M. Gaston Lavallée qui, en plus de ses fonctions de président et chef des opérations de la filiale, continue d'agir en tant que vice-président, développement des affaires de Noveko International inc.

Entente exclusive établie entre Noveko inc. et la Société A.R. Medicom inc. – En janvier 2008, Noveko inc. a signé une entente exclusive avec la Société A.R. Medicom inc. selon laquelle Medicom fabriquera des masques chirurgicaux antimicrobiens en utilisant la technologie antimicrobienne brevetée de Noveko inc. et assurera la distribution de ces masques au marché des soins dentaires du Canada et des États-Unis. Présente en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Medicom bénéficie d'un positionnement de premier rang dans le marché des produits jetables pour les soins dentaires et dispose d'un réseau de quelque 300 partenaires distributeurs, parmi lesquels des sociétés de réputation mondiale spécialisées dans les fournitures, équipements et services aux professionnels de la dentisterie. Cette entente devrait se traduire par des royautés significatives dès 2008 et en croissance dans les années futures.

Offre formelle d'acquisition stratégique de l'entreprise Purer Life, à Taiwan – À la suite de la signature, le 10 janvier 2008, d'une lettre d'intention en vue d'acquérir Purer Life, une entreprise de Taiwan, spécialisée dans la fabrication de tissu de filtration, Noveko a annoncé, le 4 février 2008, qu'elle s'est entendue avec Purer Life et ses actionnaires sur les termes et conditions de cette transaction dans le cadre d'une offre formelle d'acquisition. Noveko achètera, directement ou par la voie d'une filiale, la totalité des actions émises et en circulation de Purer Life ainsi que d'une autre entreprise du même groupe (collectivement « Purer ») pour une considération totale de 2 500 000 \$ CAN plus l'émission de 1 100 000 actions catégorie « A » de Noveko. Les actions de la Société devant être émises dans le cadre de cette transaction seront soumises à la période de détention obligatoire de 4 mois. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au plus tard le 30 avril 2008 (ou toute autre date convenue entre les parties), sous réserve d'une vérification diligente à l'entière satisfaction de Noveko, notamment, quant au transfert en pleine propriété de tous les brevets et demandes de brevets reliés à l'entreprise de Purer à cette dernière, l'approbation, le cas échéant, des autorités taiwanaises en matière d'investissement et celle de la Bourse de croissance TSX. Purer Life est détenue majoritairement par ses deux fondateurs et dirigeants, qui ont développé une technologie de tissage innovatrice et brevetée pour la fabrication d'une fibre tridimensionnelle dont les caractéristiques d'efficacité de filtration, de solidité et de durabilité en font un matériau de base unique. Advenant la clôture de la transaction, il est prévu que les deux dirigeants actuels continuent d'exercer des fonctions clés au sein de Purer Life.

Conversion de débenture convertible – Le 25 janvier 2008, la société a émis 800 001 actions catégorie A à la suite de l'exercice du droit de conversion de 762 586 \$ de débenture convertible.

Entente exclusive entre la filiale Laboratoire SyMa inc. et Magnum Pharmaceuticals Inc. – En février 2008, SyMa a conclu une entente exclusive avec Magnum Pharmaceuticals Inc., une firme de services spécialisés en gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques et connexes, active aux niveaux canadien et international. Cette entente a pour but d'étendre la commercialisation des produits de marque Azuro^{MC} à l'ensemble du marché canadien des pharmacies avec le support des services de Magnum, principalement en vente et distribution.

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2008				
Revenus	2 802	3 809		
Perte nette	(2 195)	(2 962)		
Résultat étendu	(2 298)	(2 795)		
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,04)	(0,06)		
Exercice 2007				
Revenus	2 887	3 474	3 440	3 044
Perte nette	(358)	(340)	(1 602)	(2 323)
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,05)
Exercice 2006				
Revenus	1 293	1 809	1 807	2 757
Perte nette	(300)	(568)	(354)	(1 274)
Résultat par action Catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,04)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le deuxième trimestre et les six mois terminés le 31 décembre 2007 comparativement au premier trimestre et aux six premiers mois terminés le 31 décembre 2006

Revenus consolidés et sectoriels

	Trimestres terminés les 31 déc.		Six mois terminés les 31 déc.	
	2007	2006	2007	2006
Revenus (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	2 029 542	2 011 612	3 272 196	3 317 649
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	1 627 104	1 462 794	3 134 370	3 044 209
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	152 089	-	204 517	-
Total	3 808 735	3 474 406	6 611 083	6 361 858

Pour le deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2007, les revenus consolidés se sont accrus de 9,6 %, pour s'élever à 3,8 millions \$. Cette augmentation provient d'un accroissement des revenus de BLI, de la contribution de SyMa et d'une légère hausse des revenus d'ECM. BLI a enregistré une progression appréciable de 11,2 % de son chiffre d'affaires, qui reflète ses gains de clientèle à la suite du renforcement de son équipe de vente ainsi que les effets positifs de la réorganisation de ses opérations effectuée au cours des derniers mois. Pour sa part, ECM a réalisé un chiffre d'affaires satisfaisant pour la période. Jusqu'en décembre, la filiale a concentré ses efforts sur les dernières mises au point et la préparation de la mise en marché de ses nouveaux échographes, qui lui permettront de développer le marché de la médecine humaine et de consolider son positionnement mondial de premier plan en médecine animale.

Pour les six premiers mois de l'exercice, les revenus consolidés se sont établis à 6,6 millions \$, en hausse de 3,9 % grâce à la contribution de SyMa pour ses cinq premiers mois au sein du groupe Noveko, et à une hausse de 3 % du chiffre d'affaires de BLI. Tel qu'indiqué à la rubrique *Faits saillants*, en août 2007, Noveko inc. a obtenu ses premières commandes de masques antimicrobiens pour 2,3 millions \$ et de filtres à air antimicrobiens pour 0,4 million \$. Ces ventes n'ont pas été enregistrées au premier semestre du fait que la livraison de ces produits est attendue au cours du deuxième semestre.

Pour le deuxième trimestre, les frais de vente et d'administration se sont accrus de 76 % pour s'établir à 2,6 millions \$, en raison des principaux facteurs suivants :

- les frais liés à l'accélération des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne, soit les masques et les filtres à air antimicrobiens ;
- et l'engagement de ressources spécialisées à différents niveaux de responsabilité au siège social ainsi que le renforcement des équipes de vente dans les filiales, notamment en prévision de la mise en marché des nouveaux produits.

De plus, le coût de **rémunération à base d'actions** a représenté une charge de 1,8 million \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à un montant nul pour la période comparable de 2006.

Pour les six premiers mois de l'exercice, les frais de vente et d'administration ont plus que doublé pour passer à 4,9 millions \$, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.

Le coût de **rémunération à base d'actions** a représenté une charge de 2,4 million \$ pour le premier semestre, comparativement à un montant nul pour la période comparable de 2006.

Résultat d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices

	Trimestres terminés les 31 déc.		Six mois terminés les 31 déc.	
	2007	2006	2007	2006
Bénéfice (perte) avant amortissement, frais financiers et impôts sur les bénéfices (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	221 122	553 394	48 200	761 431
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	199 109	(10 972)	268 778	171 343
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	(1 042 110)	(71 203)	(1 768 878)	(71 203)
Autres (Noveko International inc.)	(2 158 523)	(340 679)	(3 280 397)	(582 193)
Total	(2 780 402)	130 540	(4 732 297)	279 378

Pour le deuxième trimestre, compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, Noveko a montré **une perte d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** de près de 2,8 million \$, comparativement à un BAII de 130 540 \$ pour le deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2006. Le BAII d'ECM s'est établi à 0,2 million \$, comparativement à 0,6 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des dépenses reliées à la préparation intensive de la mise en marché de ses nouveaux échographes, qui a débuté lors de deux importants salons d'exposition internationaux spécialisés dans les équipements médicaux, tenus en Allemagne et à Dubai, en décembre 2007 et janvier 2008. Pour sa part, BLI a accru son BAII de façon appréciable, passant d'une perte de 10 972 \$ à un bénéfice de près de 0,2 million \$ pour la période, reflétant les retombées de l'augmentation des ventes et de la réorganisation de ses opérations. Tel que mentionné précédemment, Noveko inc. est demeurée en phase de préparation de la production en vue d'honorer ses premières commandes au cours du deuxième semestre de l'exercice, tout en poursuivant ses démarches de commercialisation ; ainsi, les pertes des activités biomédicales ont totalisé 1,0 million \$ pour la période et celles du siège social se sont établies à 2,2 million \$.

Pour les six premiers mois, la **perte d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** a totalisé 4,7 millions \$, comparativement à un BAII de 0,3 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation provient de l'ensemble des facteurs mentionnés précédemment.

Au deuxième trimestre, les frais d'amortissements se sont chiffrés à près de 0,3 million \$, comparativement à près de 0,2 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais d'amortissements d'ECM ont baissé de 50 000 \$, pour passer à 32 165 \$, du fait que les frais de développement reliés aux produits de la gamme Agrosan d'ECM avaient été déjà entièrement amortis alors qu'aucun frais d'amortissement n'a été comptabilisé pour ses plateformes nouvellement conçues et qui sont en voie d'être commercialisées. Les frais d'amortissements de BLI ont augmenté de 82 000 \$, pour s'établir à 136 480 \$ compte tenu d'un ajustement comptable effectué au premier trimestre. Les frais d'amortissements des activités biomédicales se sont élevés à 69 800 \$, reliés principalement à la filiale SyMa.

Les frais financiers sont négatifs de 56 402 \$, contre un montant positif de 245 283 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de revenus de placement représentant plus de 0,2 million \$ pour la période et d'une réduction de l'endettement.

Pour les six premiers mois, les frais d'amortissements se sont chiffrés à 0,5 million \$, comparativement à 0,4 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation provient notamment des facteurs mentionnés pour le deuxième trimestre.

Les frais financiers ont été de 39 222 \$, comparativement à 0,5 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de revenus de placement représentant près de 0,4 million \$ pour la période et d'une réduction de l'endettement.

Résultat net

	Trimestres terminés les 31 déc.		Six mois terminés les 31 déc.	
	2007	2006	2007	2006
Bénéfice net (perte nette) (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	156 505	301 770	(78 534)	351 192
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	(22 968)	(86 739)	(106 174)	(106 849)
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	(1 066 381)	(85 627)	(1 811 637)	(100 051)
Autres (Noveko International inc.)	(2 029 559)	(469 775)	(3 161 135)	(842 995)
Total	(2 962 403)	(340 371)	(5 157 480)	(698 703)
Résultat étendu	(2 794 963)	192 647	(5 093 396)	(208 996)

Pour le deuxième trimestre, la perte nette s'est établie à 3,0 million \$, comparativement à une perte nette de 0,3 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Notons que les deux filiales ECM et BLI ont montré chacune un bénéfice net pour la période. Compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à près de 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre, alors qu'elle était de 0,5 million \$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent, une perte nette de 2,8 million \$ a représenté le résultat étendu du deuxième trimestre de l'exercice en cours, comparativement à un résultat étendu positif de 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent (se référer à la note 2 a) *Résultat étendu* afférente aux états financiers présentés dans le présent rapport intermédiaire).

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,06 \$ sur un nombre moyen pondéré de 53 727 729 actions en circulation (de base et diluée), comparativement à une perte par action de 0,01 \$ sur 41 212 252 actions pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des différentes émissions effectuées au cours des douze mois telles que décrites en détail à la note 8 afférente aux états financiers sur le capital-actions de Noveko.

Pour les six premiers mois, la perte nette s'est établie à 5,2 millions \$, comparativement à une perte nette de 0,7 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 64 084 \$ pour le premier semestre de l'exercice en cours, alors qu'elle était de près de 0,5 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent, une perte nette de 5,1 millions \$ a représenté le résultat étendu du premier semestre de l'exercice, comparativement à 0,2 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent (se référer à la note 2 a) *Résultat étendu* afférente aux états financiers présentés dans le présent rapport intermédiaire).

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,10 \$ sur un nombre moyen pondéré de 52 712 744 actions en circulation (de base et diluée), comparativement à une perte par action de 0,02 \$ sur 40 500 241 actions pour le premier semestre de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des différentes émissions effectuées au cours des douze mois telles que décrites en détail à la note 8 afférente aux états financiers sur le capital-actions de Noveko.

SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour le deuxième trimestre et des six premiers mois terminés le 31 décembre 2007

	Trimestres terminés les 31 déc.		Six mois terminés les 31 déc.	
	2007	2006	2007	2006
Activités d'exploitation (\$)				
Perte nette	(2 962 403)	(340 371)	(5 157 480)	(698 703)
Ajustements pour impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte de change et plus-value sur placements temporaires	2 085 956	150 366	2 993 927	440 271
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(1 550 432)	345 076	(2 177 086)	(267 715)
Total	(2 426 879)	155 071	(4 340 639)	(526 147)
Activités de financement	3 019 000	2 007 798	3 101 984	2 674 941
Activités d'investissement	(157 617)	(484 408)	(1 060 521)	(686 935)
Perte de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	12 630	58 649	722	46 774
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	447 134	1 737 110	(2 298 454)	1 508 633
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	370 040	2 134 728	370 040	2 134 728

Au deuxième trimestre, les activités d'exploitation, après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 2,4 millions \$, comparativement à des fonds générés de 0,2 million \$ au deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2006. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la plus-value sur placements temporaires, ainsi que de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 1,6 million \$, comparativement à un montant positif de près de 0,4 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement d'une augmentation des débiteurs au 31 décembre 2007 et d'une hausse des stocks d'équipements médicaux, notamment des nouveaux échographes d'ECM.

Les activités de financement ont généré des fonds de 3,0 millions \$, comparativement à 2,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'exercice de bons de souscription pour un montant de près de 3,0 millions \$. Par ailleurs, la Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de plus de 0,1 million \$, comparativement à 51 712 \$ pour la période comparable de l'exercice précédent ; cette variation reflète les intérêts versés sur la débenture émise à la fin décembre 2006 ainsi que la conversion d'un montant de 1,4 million \$ de débetures en actions catégorie A. Enfin, la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,2 million \$.

Les activités d'investissement ont requis des fonds de près de 0,2 million \$, dont près de 0,1 million \$ pour diverses immobilisations corporelles, environ 0,3 million \$ reliés à l'acquisition en cours de la société Purer Life, Taiwan et 0,1 million \$ de frais de développement capitalisés. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour un montant de 0,3 million \$ au cours du deuxième trimestre.

Compte tenu également d'une perte de change de 12 630 \$ sur encaisse libellée en devises étrangères, l'ensemble des mouvements de trésorerie de la période a généré des liquidités nettes de 0,5 million \$, comparativement à 1,7 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Pour les six premiers mois, les activités d'exploitation, après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 4,3 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de plus de 0,5 million \$ au premier semestre terminé le 31 décembre 2006. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la plus-value sur placements temporaires, ainsi que de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 2,2 millions \$, comparativement à 0,3 million \$ au premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement d'une augmentation des débiteurs au 31 décembre 2007 et d'une hausse des stocks d'équipements médicaux, notamment des nouveaux échographes d'ECM.

Les activités de financement ont généré des fonds de 3,1 millions \$, comparativement à 2,7 millions \$ pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'exercice de bons de souscription pour un montant de près de 3,4 millions \$. Depuis le début de l'exercice, l'emprunt bancaire a augmenté de plus de 0,1 million \$. Par ailleurs, la Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de près de 0,2 million \$, comparativement à plus de 0,1 million \$ pour la période comparable de l'exercice précédent ; cette variation reflète les intérêts versés sur la débenture émise à la fin décembre 2006 ainsi que la conversion d'un montant de 1,4 million \$ de débetures en actions catégorie A. Enfin, la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,5 million \$ depuis le début de l'exercice.

Les activités d'investissement ont requis des fonds de 1,1 million \$, dont un montant de 0,5 million \$ versés en espèces pour l'acquisition de SyMa à la fin juillet 2007. De plus un montant de 1,4 million \$ a été imputé à l'acquisition d'un immeuble abritant le siège social ainsi que du mobilier de bureau et de l'équipement informatique, auquel se sont ajoutés des montants d'environ 0,3 million \$ pour l'acquisition en cours de la société Purer Life, Taiwan et de près de 0,2 million \$ de frais de développement capitalisés. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour 1,3 million \$ au cours du premier semestre.

L'ensemble des mouvements de trésorerie du premier semestre a requis des liquidités nettes de 2,3 millions \$, comparativement à des liquidités générées de 1,5 million \$ au premier semestre de l'exercice précédent. Noveko a terminé les six premiers mois de l'exercice avec des espèces et quasi-espèces de 0,4 million \$.

Analyse du bilan au 31 décembre 2007

Sommaire du bilan (\$)

	Au 31 décembre 2007	Au 30 juin 2007
Actif à court terme	25 394 463	26 321 742
Actif à long terme	23 847 194	15 921 281
Total	49 241 657	42 243 023
Passif à court terme	6 982 063	6 329 012
Passif à long terme	8 076 539	8 562 832
Avoir des actionnaires	34 183 055	27 351 179
Total	49 241 657	42 243 023

Les changements survenus dans la situation financière de Noveko entre les 30 juin 2007 et 31 décembre 2007 reflètent principalement les résultats de la période, l'acquisition d'un immeuble en contrepartie d'un montant de 1,2 million \$ ainsi que l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire SyMa inc., conclue le 26 juillet 2007. En plus d'une contrepartie de 0,5 million \$ en espèces, cette acquisition a été réglée par l'émission de 745 156 actions catégorie A d'une valeur de 4,9 millions \$.

Ces transactions expliquent l'accroissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition par rapport au 30 juin 2007, tel que détaillé à la note 3 afférente aux états financiers présentés dans ce rapport intermédiaire.

Au 31 décembre 2007, l'**actif total** s'est élevé à 49,2 millions \$, en hausse de 16,6 % ou 7,0 millions \$ sur celui au 30 juin 2007. Le **fonds de roulement** s'est établi à 18,4 millions \$ (coefficient de 3,6:1) au 31 décembre 2007, comparativement à 20,0 millions \$ (coefficient de 4,2:1) au 30 juin 2007.

Au 31 décembre 2007, l'**avoir des actionnaires** s'élevait à 34,2 millions \$, comparativement à 27,4 millions \$ au 30 juin 2007, reflétant principalement les accroissements de 10,8 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions réalisées et de 2,1 million \$ du surplus d'apport, desquels ont été soustraits les hausses de 5,2 millions \$ du déficit de la période.

Situation d'endettement (\$)

	Au 31 décembre 2007	Au 30 juin 2007
Avances et emprunts bancaires	505 252	18 287
Tranche à court terme de la dette à long terme	560 801	801 029
Dette à long terme	3 086 104	3 158 442
Débitures convertibles garanties	3 059 297	4 389 576
Endettement total	7 211 454	8 367 334

Compte tenu des remboursements de dette effectués au cours de la période, **la dette à long terme incluant la portion à court terme** se chiffrait à 3,6 millions \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 4,0 millions \$ au 30 juin 2007. **La dette totale portant intérêt** (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débitures convertibles garanties) était de 7,2 millions \$ au 31 décembre 2007, comparativement à 8,4 millions \$ au 30 juin 2007, soit une diminution de 1,4 million \$, reflétant une diminution des débitures de 1,3 million \$ par rapport au 30 juin 2007, due principalement à la conversion de 1,4 million \$ de débitures en actions catégorie A.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours du premier semestre terminé le 31 décembre 2007, la Société a émis 745 156 actions catégorie A pour un montant total de 4 932 933 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire Syma Inc.

De plus, elle a émis 433 406 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 433 406 options d'achat d'actions en contrepartie de 455 232 \$ en espèces et d'un virement de 304 568 \$ du surplus d'apport — ainsi que 934 500 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 934 500 bons de souscription en contrepartie de 2 951 975 \$ en espèces et d'un transfert de 746 195 \$ des bons de souscription.

Par ailleurs, la Société a émis 1 547 728 actions catégorie A à la suite de l'exercice du droit de conversion de 1 362 000 \$ de débenture convertible. Des montants de 1 228 655 \$ et de 183 718 \$ ont été transférés des débitures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débitures convertibles garanties respectivement.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de Noveko se composait de 54 276 671 actions catégorie A au 31 décembre 2007, par rapport à 50 615 881 au 30 juin 2007.

Actions entières

En vertu des exigences de la Bourse de croissance TSX inc., la totalité des 7 000 000 d'actions catégorie A émises pour l'acquisition de Lapjack (Canada) Ltée ont été entières conformément à une convention d'entierement de titres. Aux termes de la convention, 10 % des actions catégorie A ont été libérées dès la publication finale de la Bourse et 15 % des actions catégorie A supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit les 6^e, 12^e, 18^e, 24^e, 30^e et 36^e mois suivant la libération initiale. Au 31 décembre 2007, 3 150 000 actions catégorie A étaient toujours entières.

Autres engagements contractuels

Au 31 décembre 2007, le solde de l'engagement contractuel en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2016 s'établissait à 1,1 million \$, dont les loyers minimums des cinq prochains exercices étaient répartis comme suit :

2008 : 299 924 \$	2010 : 92 493	2012 : 80 777
2009 : 264 213 \$	2011 : 80 777	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une Société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI.

Opérations entre apparentés

Au cours du deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2007, la Société a versé des intérêts de 815 \$ à une Société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Le 17 juillet 2007, la Société a acquis un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Cette opération non conclue dans le cours normal des activités, a été comptabilisée à la juste valeur marchande de l'immeuble déterminée par un évaluateur indépendant. L'acquisition a été réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Au cours des six premiers mois de l'exercice en cours, la société a vendu des équipements médicaux pour un montant de 350 262 \$ à une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la société. Ces ventes ont été imputées aux revenus à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentées.

Litiges

Outre un litige en cours pour une créance douteuse au Liban, la Société fait l'objet d'un litige dont il est présentement impossible de connaître le dénouement. Une société actionnaire s'est portée garante à hauteur de 2,0 millions \$, advenant un jugement défavorable. La direction de Noveko est d'avis que cette poursuite est non fondée.

Sources et besoins de fonds en 2007-2008

Au cours de l'exercice 2007, Noveko a consacré une partie importante de ses efforts à s'assurer du financement nécessaire et suffisant à sa croissance en 2008 par la réalisation de plusieurs émissions et placements privés. Elle a accru sa base d'investisseurs et plus que décuplé sa capitalisation boursière, qui s'établissait à 225,2 millions \$ au 30 juin 2007. Notons, par ailleurs, que l'exercice des bons de souscription et des bons de courtier émis le 1^{er} juin 2007 devrait générer des fonds de 17,6 millions \$ d'ici la fin mai 2009. En date du 27 février 2008, 876 000 bons de souscription avaient été exercés. Les fonds recueillis au cours de 2007 par voie de placements privés serviront prioritairement à intensifier les démarches de commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens, au développement de produits, à de nouveaux programmes de recherche et développement, à assurer la protection des brevets et à alimenter le fonds de roulement.

La Société prévoit poursuivre la croissance de ses revenus, améliorer son résultat net et générer des liquidités en hausse pendant l'exercice qui se terminera le 30 juin 2008. Les filiales ECM et BLI devraient contribuer à la croissance interne de façon satisfaisante au cours des prochaines périodes, compte tenu des efforts soutenus en développement de marché et de la commercialisation planifiée de nouveaux produits qui répondront à une demande existante. Pour sa part, Noveko inc. devrait concrétiser ses premières ventes de filtres et de masques au cours des prochains mois, tout en développant des synergies de ventes avec SyMa. Ces deux filiales poursuivent une stratégie commerciale ciblée et leurs démarches en vue d'établir solidement leurs réseaux de distribution et de nouvelles alliances pour bénéficier de l'énorme potentiel de leurs gammes de produits antimicrobiens à l'échelle mondiale.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président du conseil et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société au 31 décembre 2007, conformément aux exigences du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information financière, en raison notamment du développement rapide de l'entreprise, présentaient une déficience au niveau de la gestion des systèmes de technologies de l'information et des contrôles d'accès. La Société entend gérer plus efficacement ses accès et revoir l'adéquation de la répartition des tâches dans la revue des nouveaux processus de l'information financière. Par ailleurs, la Société continue de renforcer son équipe de comptabilité interne.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière sont d'avis néanmoins que la conception de ces contrôles et procédures fournit toujours une assurance raisonnable que l'information importante de la Société, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée correctement par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.

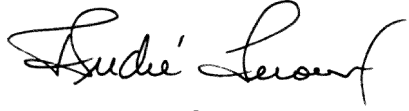
Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel au 30 juin 2007 demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

Renseignements supplémentaires


Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

Le président du conseil et chef de la direction,



(signé) **ANDRÉ LEROUX**

Le vice-président et chef de la direction financière,



(signé) **ÉRIC FAVREAU**

Le 24 octobre 2008